

■ **Auberge du Golf Sàrl**, précédemment à Aigle (FOSC du 16.04.1999, p. 2479). Siège transféré à M a t r a n, Route de l'Ecole 13, c/o Pascale Nguyen. Statuts originaires du 30.03.1999, modifiés le 02.05.2003. Nouvelle raison sociale: **ADG Services Sàrl**. Nouveau but: conseil et prestation de services dans les domaines de l'immobilier, la construction, l'hôtellerie et la restauration en Suisse et à l'étranger. Capital social: CHF 20'000.--, libéré à concurrence de CHF 10'000.--. Organe de publication: FOSC. Schupbach Pierre-Vincent, de Arni (BE), à Aigle, et Finger Esther, de Eriz, à Aigle, ne sont plus associés par suite de la cession de leur part, respectivement CHF 10'000.-- et CHF 5'000.-- à Finger Alain, de Eriz, à Aigle, associé inscrit, dont la part de CHF 5'000.-- passe à CHF 20'000.--. Associé: Finger Alain, inscrit, pour une part de CHF 20'000.--. Gérants: Schupbach Pierre-Vincent n'est plus gérant, sa signature est radiée. Finger Alain, gérant inscrit, a maintenant la signature individuelle.

Journal no 2056 du 13.05.2003  
(00995600 / CH-550.0.170.572-6)